



## **ADDENDA À UNE DEMANDE DE PROPOSITION (DDP)**

Le but du présent addenda est de répondre aux quatre questions reçues par un soumissionnaire potentiel: DDP #ADBDI-2015-106731-BD-F

1) Question No. 01: Est-ce que ils y a des besoins spécial a considéré pour les services de sécurité autres que les certificats de santé et les VISA de travaille. Page 14- Besoin Sécuritaire.

Réponses No. 01: Les nettoyeurs sont responsable à remplir les formulaires qu'on (La Mission) donne à la compagnie de nettoyage potentiel et des que ça soit compléter et vérification fait, ils peuvent commencer à travailler. Les certificats de VISA se sont la responsabilité de la compagnie de nettoyage, et sous toutes réserves le Canada peut leur demander preuve.

2) Question No. 02: Est-ce que c'est obligatoire qu'on engage les employés courant. (PAGE 26 – Statue et disponibilité des ressources)

Réponses No. 02: En UAE, Ils ni a pas de loi qui exige un nouveau contracteur de engager les travaillant ou travailleuse présent.

3) Question No. 03: Combien de travaillant et 'ils nécessaire pour combler les poste d'évènements.

Réponses No. 03: On a a quelque reprises des évènements après les heures pointes une fois par mois pour une durée de quelques heures, deux nettoyeurs sera sufi cent.

4) Question No. 04: Are materials such as light bulbs and fluorescents tubes to be considered in the calculation? Please specify type and number required per year (PAGE 46 – Definitions)

Réponses No. 04: Les ampoules sont la responsabilité de la Mission. Tout autres consommables comme le papier toilette, serviettes et matériaux de nettoyage se trouve à être le vôtre.